Ref. formation 202404234472

Brevet d'Entraineur de Football

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE
Lydie SAINVÉ
05.45.61.84.51
ir2f@lfna.fff.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Épreuves écrites
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Le candidat doit au moment de son entrée en formation : - être âgé(e) de 18ans révolus ; - être licencié(e) à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ; - être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) - être titulaire du TFP de Moniteur de Football obtenu après le 2 avril 2008 Ou être enseignant à l'Education Nationale (titulaire du CAPE ou du CAPES ou du CAPEPS) et justifier de 5 années d'enseignement dans un établissement de l'EN (ou conventionné avec l'EN), Ou être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport, Ou avoir participé à 100 matchs en tant que joueur(se) dans les championnats des compétitions fédérales suivantes : Ligue 1 – Ligue 2 – National 1 – National 2 – National 3 – D1 Futsal – D1 Féminine – D2 Féminine Ou être titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option football, Ou être titulaire de Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports, mention « football ». Ou être titulaire d'au moins une U.C. du TFP d'Entraîneur de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience. Les tests de sélection se composent : - d'un écrit portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses capacités d'expression écrite ainsi que sa capacité à organiser ses idées - d'un entretien de 30 minutes (10 min présentation / 20 min échanges)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'entraîneur de football encadre la pratique en sécurité, dans le cadre associatif, au sein des clubs de football affiliés à une association membre de la FIFA et dans toute structure dépendant d'une association membre de la FIFA. L'entraîneur de football a la capacité de : - Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régionale (U15 à Seniors masculins ou féminins) - Entraîner en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Séniors masculins ou féminins) - Diriger en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Séniors masculins ou féminins)

Contenu et modalités d'organisation

La formation au Brevet d'Entraîneur de Football se compose de 3 Blocs de compétences : - Bloc 1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) - Bloc 2 : Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) - Bloc 3 : Diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Entraineur de football - ***Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)***

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités

00462611	du 23/09/2024 au 23/05/2025	Puymoyen (16)	LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE	MON COMPTE FORMATION	FPC
00579705	du 22/09/2025 au 13/05/2026	Puymoyen (16)	LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE	MON COMPTE FORMATION	FPC